



Réunion d'information

Amélioration des cheminements piétons et organisation du stationnement

Vendredi 2 juillet 2021



Rue Jude de Cresne – RD48

- ▶ C'est une route départementale :
 - ▶ La commune dispose du pouvoir de police de la circulation et du stationnement **en agglomération uniquement**
 - ▶ Le département reste « propriétaire » de la rue et du tréfond.
- ▶ Les arrêtés de voirie (travaux stationnements) sont signés par la commune en agglomération, par le département en dehors (cantine)
- ▶ L'éclairage public est communal
- ▶ Le nettoyage, la propreté est pour la commune,
- ▶ Les réparations, le revêtement de la chaussée pour le département
- ▶ Les permissions de voirie (ouverture de chaussée, création d'entrée charretière)
- ▶ Le département donne son avis sur les aménagements proposés par la commune



Rue Jude de Cresne – RD48

- ▶ Cette voie traverse la commune et relie Les Etards au bourg et les communes voisines (Chaumes-en-Brie, Guignes...)
- ▶ Cette rue permet aux habitants d'accéder rapidement au réseau Magistral (RN36, RD319).
- ▶ Lignes de bus : aucune ligne de bus régulière sur la rue Jude de Cresne à l'exception du transport scolaire collège



Rue Jude de Cresne – RD48

- ▶ Les trottoirs : entre 0,50 et 2,90m
- ▶ La chaussée : entre 4,40 et 6,85m
- ▶ Stationnement alterné par quinzaine. Aucun marquage sur la chaussée
- ▶ Circulation à double sens, limitée à 50km/h, alternée de fait en présence de stationnement
- ▶ 7 intersections (y compris rue du Stade) avec des rues de desserte locale, sous le régime de la priorité à droite.



Le constat

- Diagnostic de l'état existant en matière de
 - stationnement,
 - circulation piétonne et personnes à mobilité réduite
 - circulation routière



Le constat - stationnement

- ▶ 4 secteurs pour faciliter la lecture :
 - ▶ 1- entre la rue des graviers et n°36 de la rue Jude de Cresne (Mairie)
 - ▶ 2- Le secteur situé entre le n°36 et la rue Renard (Poste)
 - ▶ 3- Le secteur situé entre la rue renard et le n°72 de la rue Jude de Cresne
 - ▶ 4- Le secteur situé entre le n°72 et le n°94 de la rue Jude de Cresne (Stade)

Le constat - stationnement

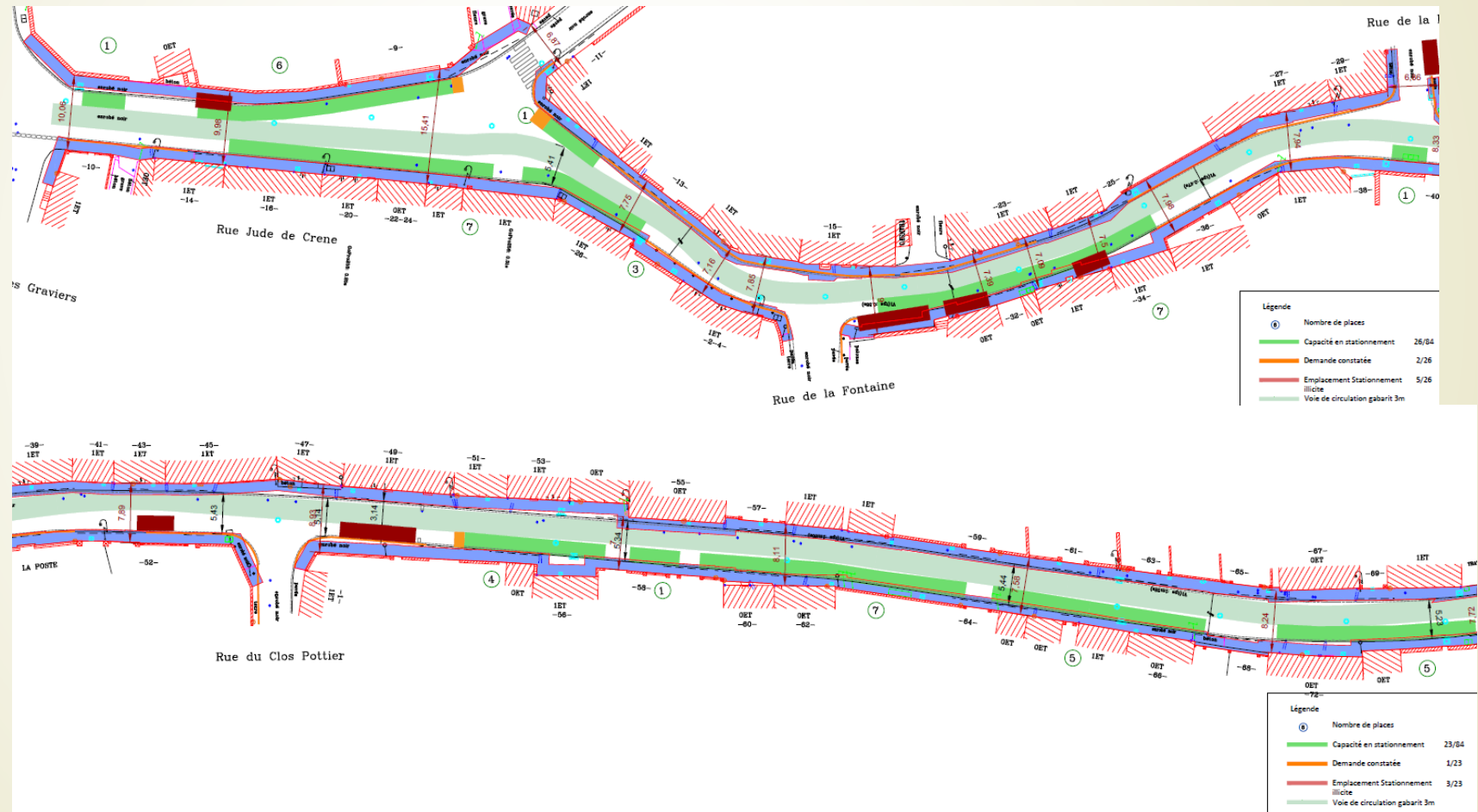
Occupation du stationnement																
Relevés	du 1 au 15 (01/06/2015)				du 1 au 15 (04/11/2016)				du 15 au 31 (31/05/2016)				du 15 au 31 (01/11/16)			
Secteurs	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Occupation gênante	5	0	1	1	3	0	0	0	6	0	1	0	5	2	1	1
Occupation licite	7	5	9	5	6	14	10	5	8	0	9	9	10	8	11	11
Occupation illicite	4	1	2	3	7	0	0	1	4	4	3	4	11	0	3	7
Occupation secteur	16	6	12	9	16	14	10	6	18	4	13	13	26	10	15	19
Occupation rue	43				46				48				70			



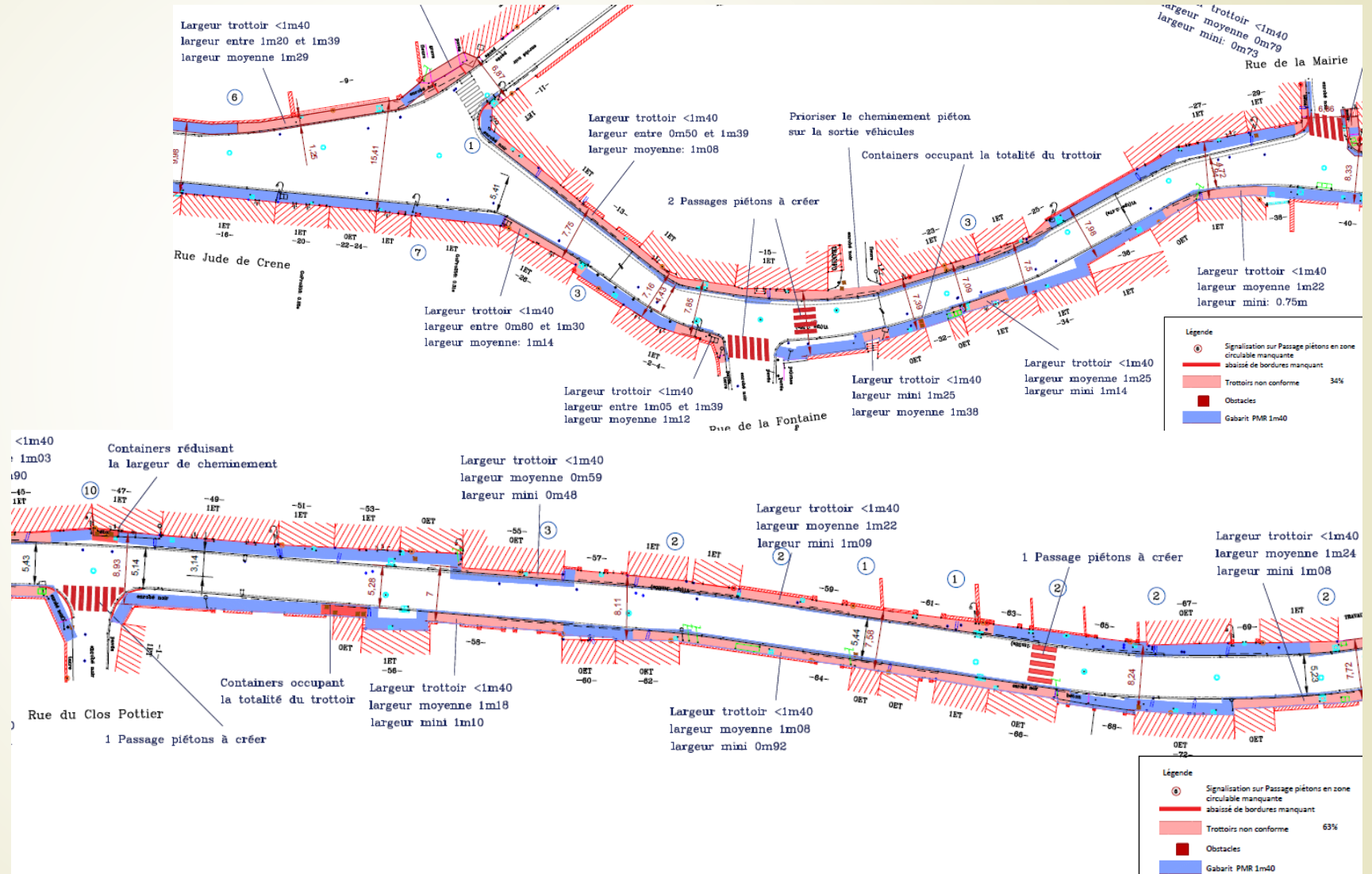
Le constat - stationnement

- ▶ Taux d'occupation en journée : 53%
- ▶ Taux d'occupation de nuit : 87%
- ▶ Des différences selon les secteurs :
 - ▶ Le secteur 2 n'offre pas assez de place de stationnement par rapport à la demande
 - ▶ Les secteurs 1 et 2 présentent le plus de stationnements illicites (à cheval ou entièrement sur le trottoir, en carrefour)
 - ▶ Les secteurs 3 et 4, le stationnement illicite ou gênant est moindre mais toujours présent.
- ▶ Les derniers relevés entre les rues du Stade et Gravier
 - ▶ Le dimanche 27 juin 2021 à 15h30 : 64 véhicules

Le constat - stationnement



Le constat - Piétons



Le constat - Piétons

- ▶ Géométrie des trottoirs : 1285 ml
 - ▶ Aux normes (>1,40m) : 682ml
 - ▶ À reprendre au minimum : 603ml soit 47% des trottoirs
- ▶ Obstacles sur le trottoir :
 - ▶ Le stationnement illicites
 - ▶ Les containers OM
 - ▶ Le mobilier (poteaux, panneaux...)
- ▶ Impossibilité pour une poussette de passer, nécessité par endroits de marcher sur la départementale

Secteur	Linéaire de trottoir (m)	Linéaire de trottoir avec anomalie PMR (m)	Surface de trottoir(m ²)	Largeur moyenne(m)
Secteur 1	400	131,1	150,4	1,15
Secteur 2	149	89,9	99,0	1,10
Secteur 3	365	283,0	320,1	1,13
Secteur 4	370	177,5	218,9	1,23



Le constat - Circulation

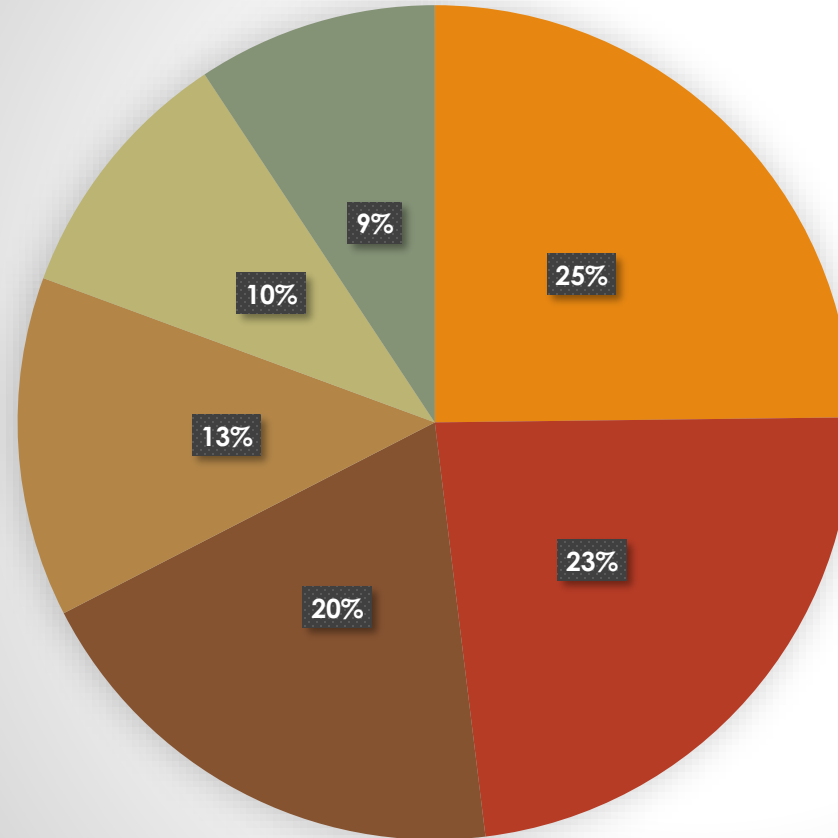
- ▶ Trafic et vitesse :
 - ▶ Deux points de comptage, au droit de l'Agence Postale Communale, à l'entrée du village vers la cantine,
 - ▶ Trafic journalier de transit de 380 véhicules et environ 100 véhicules de desserte locale
 - ▶ Vitesse moyenne autour des 30km/h
 - ▶ Les PL représentent une part important des infractions (9 sur 150 PL observés sur 1 semaine)

Le constat - Circulation


		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
TV	Vitesse moyenne	29	29	29	29	29
	V85	39	39	39	39	39
	Taux d'infractions	1,8%	0,9%	1,0%	0,8%	1,0%
		soit 18 TV	soit 9 TV	soit 11 TV	soit 8 TV	soit 10 TV
VL	Vitesse moyenne	30	30	30	30	30
	V85	39	39	39	39	39
	Taux d'infractions	1,7%	0,8%	0,8%	0,7%	0,8%
		soit 16 VL	soit 8 VL	soit 8 VL	soit 7 VL	soit 8 VL
PL	Vitesse moyenne	32	32	30	34	32
	V85	44	42	40	44	42
	Taux d'infractions	6,1%	4,3%	7,5%	5,6%	5,6%
		soit 2 PL	soit 1 PL	soit 3 PL	soit 1 PL	soit 2 PL

Vos attentes (sondage de septembre 2019)

Vos attentes



- La vitesse :
- Le manque de place de stationnement :
- La circulation :
- Le stationnement gênant :
- La largeur des trottoirs :
- Le stationnement alterné :



L'avant-projet

- ▶ Les standards
 - ▶ Trottoir : mini 1,40ml (obligation réglementaire)
 - ▶ Stationnement 2,00ml
 - ▶ Voie : 3,00ml minimum, 3,50ml pour le confort de la circulation (OM et bus)
- ▶ Scénarios
 - ▶ Maintien de la circulation in situ
 - ▶ Mise en sens unique, écarté :
 - ▶ Maintien du trafic départemental sur la RD
 - ▶ Augmentation des vitesses à prévoir en sens unique



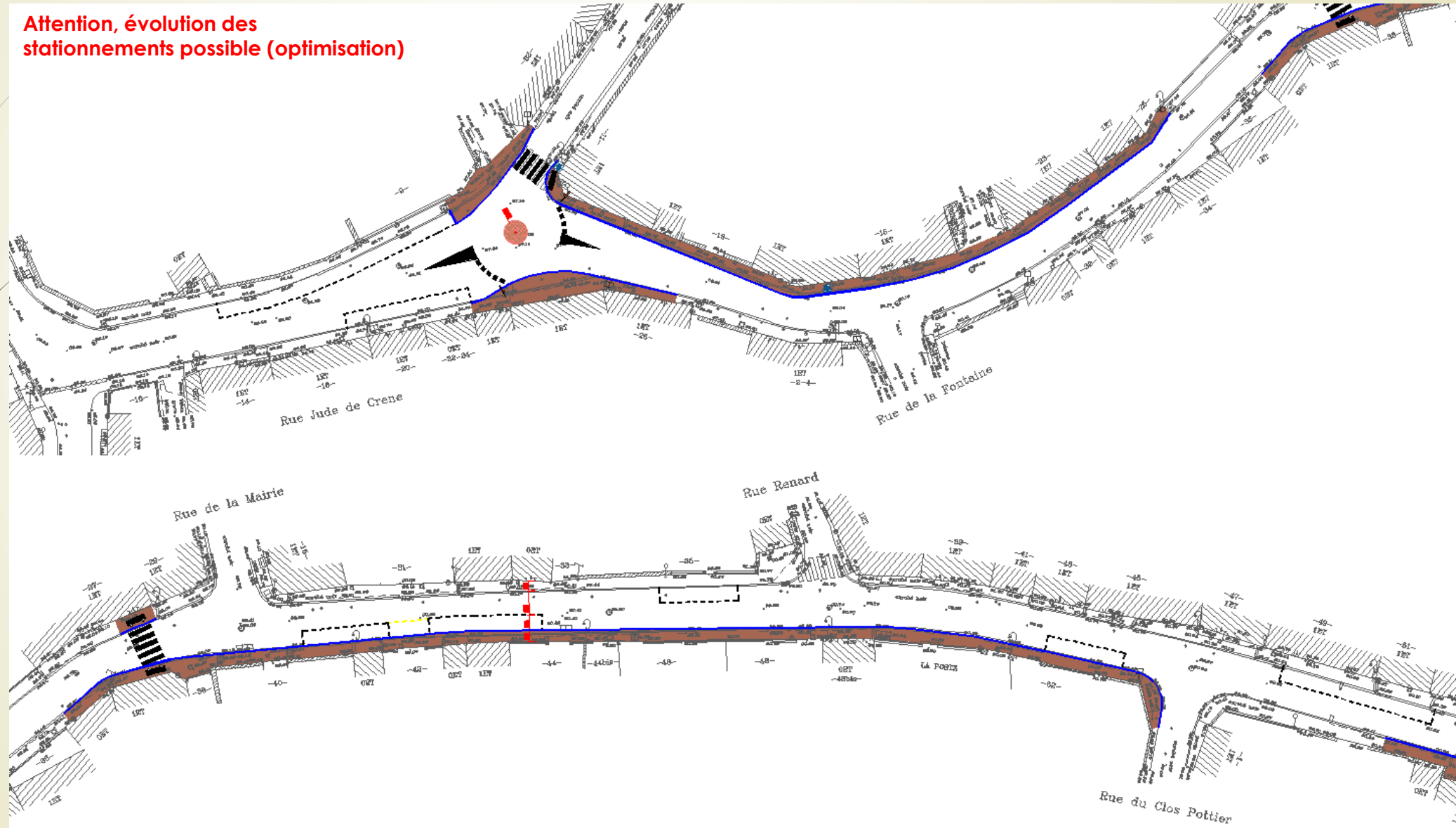
L'avant-projet

Deux objectifs pour les aménagements :

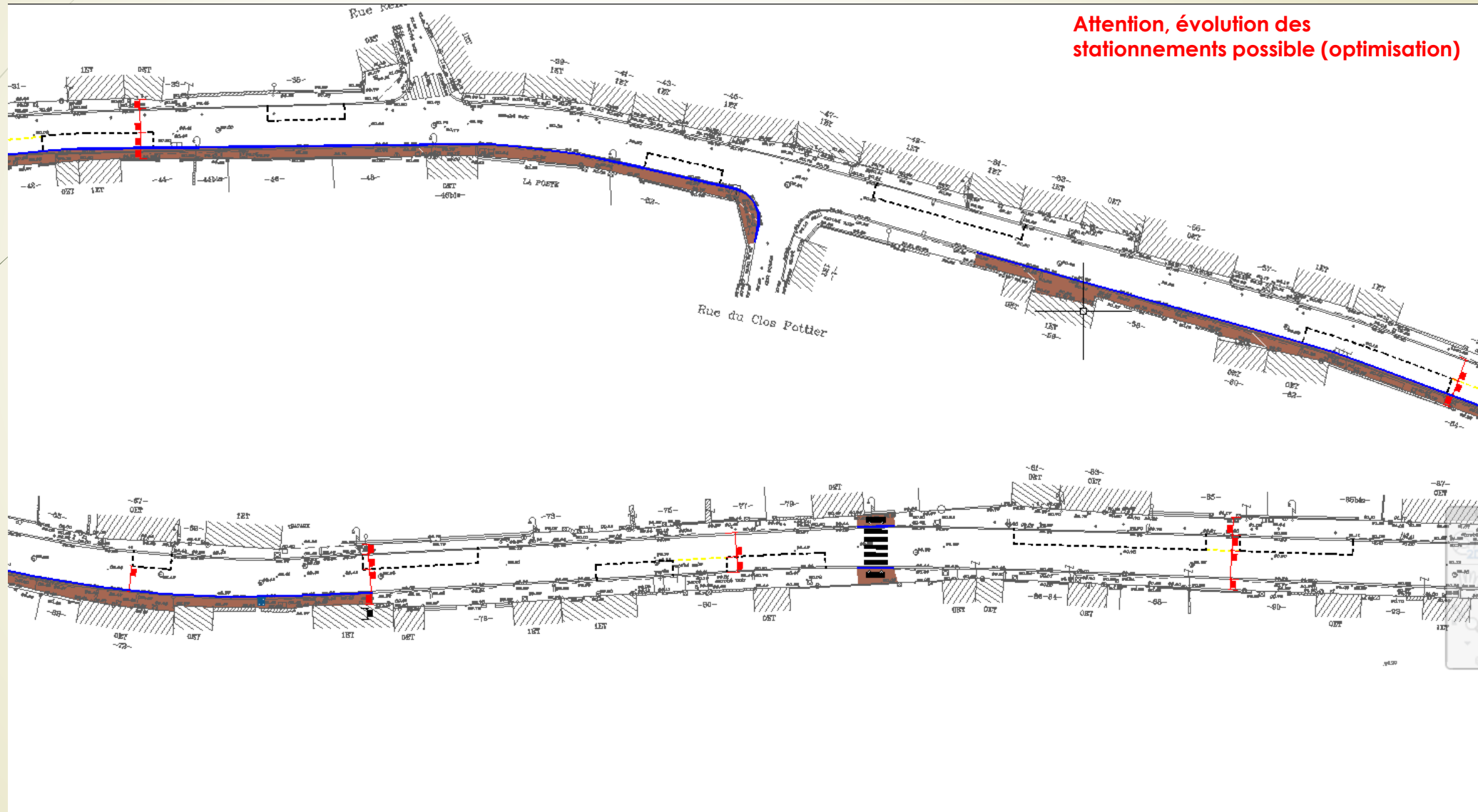
- ▶ Améliorer le cheminement des piétons
 - ▶ Elargissement des trottoirs à 1,40m pour assurer un cheminement piétons aux normes (obligation réglementaire)
 - ▶ Interdire le stationnement sur trottoir
- ▶ Organiser le stationnement
 - ▶ Fin du stationnement alterné
 - ▶ Mise en place d'un marquage au sol pour signaler les places

L'avant-projet

Attention, évolution des
stationnements possible (optimisation)



L'avant-projet



Attention, évolution des stationnements possible (optimisation)

Bilan de stationnement

- Sondage de septembre 2019
 - 69 participants sur 145 habitations sondées (45,6%)
 - Nombre de véhicules par foyer

Besoin de 10 places sur le domaine public (sondés)

- Nombre de places par foyer

Besoin de 22 places sur le domaine public (extrapolation)

Combien de véhicules dans votre foyer?			Total
0	-	-	
1	13	13	
2	39	78	
3	16	48	
4	1	4	
Nombre de véhicules des sondés :			143
Extrapolation aux 145 foyers :			301

Combien d'emplacements disposez-vous sur votre habitation?			Total
0	3	-	
1	25	25	
2	22	44	
3	12	36	
4	7	28	
Nombre de place dans les habitations des sondés :			133
Extrapolation aux 145 foyers :			279



Bilan de stationnement

- ▶ Le projet prévoit 50 places de stationnement réparties sur plusieurs zones de longueurs différentes de part et d'autres de la chaussée.
- ▶ C'est 20 places de moins que l'utilisation maximum relevée.
 - ▶ Le passage à la phase projet doit permettre d'optimiser le nombre de places, mais pas plus de 5 places supplémentaires
 - ▶ L'analyse du sondage réalisé montre qu'une vingtaine de place est nécessaire sur le domaine public pour répondre à la demande. On peut donc espérer que la pénurie de places oblige les riverains à utiliser leurs garages.



Cout des travaux

- ▶ Cette opération est estimée à 178 000,00€HT
- ▶ Participations :
 - ▶ NEXITY, dans le cadre de la convention signée (PUP Lotissement du Merisier)
 - ▶ Département de Seine-et-Marne : 45 000,00€



Echanges...

- ▶ A la suite des échanges,
 - ▶ il est proposé de partager cette présentation sur le site de la commune
 - ▶ Un sondage sera proposé aux habitants de la rue Jude de Cresne, concernés par les aménagements (entre rue des Gravieres et rue du Stade)
- ▶ Calendrier :
 - ▶ Finalisation du projet durant l'été
 - ▶ Lancement de la consultation des entreprises en septembre
 - ▶ Début des travaux fin 2021
 - ▶ Durée des travaux estimés à 2 mois maximum